



Mérignac, le 07 mai 2012

# Mesures catégorielles

## Personnels administratifs B et C

### I - Nouvel Espace Statutaire

Les textes sur le NES sont au conseil d'Etat en dernière phase de validation. Vu la période électorale et le cumul de dossiers devant cette assemblée, ils ne seront probablement pas examinés avant la fin de l'été 2012.

### II - Repyramidage catégoriel

#### Concours exceptionnel Attaché d'Administration :

Le programme des épreuves comprend une épreuve d'admissibilité basé sur la rédaction d'une note et une épreuve orale d'admission basée sur un entretien avec le jury autour de l'expérience professionnelle du candidat et d'une interrogation sur les connaissances administratives générales sur la DGAC et la Météo. Nous avons insisté sur l'importance à donner à la RAEP.

#### Concours exceptionnel Assistant d'Administration :

Le programme des épreuves comprend une épreuve d'admissibilité basé sur un QCM et 2 questions à réponse courte sur les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Organisation et missions DGAC et Météo.

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec le jury autour de l'expérience professionnelle du candidat et d'une interrogation sur les connaissances administratives générales sur la DGAC et la Météo. Nous avons insisté sur l'importance à donner à la RAEP.

### III - 8<sup>ème</sup> échelon dans la catégorie C

Bercy a publié un taux PRO/PRO au JO du 18/04/2012.

La DGAC est donc en mesure de soumettre un texte avec un taux PRO/PRO de 30 % sur 3 ans. A ce jour, sur 1319 agents de cat C, 240 ont atteint le 7<sup>ème</sup> échelon et seulement 82 agents ont atteint l'ancienneté requise de 3 ans dans le 7<sup>ème</sup> échelon. C'est sur ce nombre de 82 que s'applique le coefficient de 30 %.

Une CAP se réunira courant 2012.

